



Frais, dates et mises à jour

Légumes destinés au marché frais – Pertes de superficie

Fiche de renseignements 2023

Mises à jour

Modifications à votre couverture – Les clients actuels doivent communiquer avec Agricorp au plus tard le **10 mai 2023** pour ajouter ou retirer des produits agricoles, ou pour changer les niveaux de garantie et choisir d'autres options.

Renseignements sur les primes

Les taux de prime de base pour l'Assurance-production sont fixés annuellement afin de refléter des facteurs comme le rendement antérieur du régime, les changements au prix d'indemnisation et le montant de la Caisse d'assurance des produits agricoles de l'Ontario. Les gouvernements fédéral et provincial versent des contributions représentant jusqu'à 60 % des primes et paient la totalité des frais d'administration liés à la prestation du programme.

Veuillez consulter votre formulaire *Avis de renouvellement* pour les taux de prime particuliers à votre couverture.

Calcul de la prime

Prime = valeur assurable totale × taux de prime de base

Valeur assurable totale : Déterminée en multipliant la valeur assurable (de chaque produit agricole) par le nombre d'acres que vous plantez.

Produits agricoles assurables

Légumes-fruits	Légumes-feuilles	Légumes-racines	Autres légumes
Aubergine	Brocoli	Ail	Gourgane
Citrouille	Brocoli chinois	Betterave rouge	Haricot vert ou jaune
Concombre	Céleri	Carotte	Maïs sucré
Courge	Chou de Bruxelles	Céleri-rave	Petits pois
Melon	Chou de Chine	Échalote française	
Melon d'eau	Chou d'été	Navet	
Poivron d'Amérique et poivron de spécialité	Chou d'hiver	Oignon d'Espagne	
Tomate	Chou-fleur	Oignon jaune	
Zucchini	Chou vert	Oignon vert	
	Épinard	Panais	
	Feuilles de moutarde	Patate douce	
	Laitue	Poireau	
	Mesclun	Radis	
	Navette comestible à fleurs	Rutabaga	
	Pak-choï		

Taux

Type de produit agricole	Option de risque	Taux de prime de base par niveau de garantie (% de la valeur assurable)			
		60 %	70 %	80 %	85 %
Légumes-fruits	Multirisque	3,84 %	4,49 %	5,13 %	S.O.
	Grêle seulement	0,27 %	0,31 %	0,36 %	0,38 %
	Gel seulement	0,27 %	0,31 %	0,36 %	0,38 %
	Grêle et gel	0,54 %	0,62 %	0,72 %	0,76 %
Légumes-feuilles	Multirisque	5,70 %	6,65 %	7,60 %	S.O.
	Grêle seulement	1,13 %	1,31 %	1,50 %	1,59 %
	Gel seulement	0,51 %	0,60 %	0,68 %	0,72 %
	Grêle et gel	1,64 %	1,91 %	2,18 %	2,31 %
Légumes-racines	Multirisque	2,99 %	3,48 %	3,98 %	S.O.
	Grêle seulement	0,54 %	0,63 %	0,72 %	0,76 %
	Gel seulement	0,15 %	0,17 %	0,20 %	0,21 %
	Grêle et gel	0,69 %	0,80 %	0,92 %	0,97 %
Autres légumes	Multirisque	2,99 %	3,48 %	3,98 %	S.O.
	Grêle seulement	0,54 %	0,63 %	0,72 %	0,76 %
	Gel seulement	0,15 %	0,17 %	0,20 %	0,21 %
	Grêle et gel	0,69 %	0,80 %	0,92 %	0,97 %

Dates 2023

Responsabilité	Date limite
Souscription d'une couverture (nouveaux clients), ajout ou retrait de produits agricoles, ou modification d'une couverture existante (p. ex. niveaux de garantie, prix d'indemnisation et autres options de couverture)	10 mai 2023
Paiement de la prime	Dans les 10 jours suivant la réception de la facture
Déclaration des superficies non ensemencées	Dès que vous le constatez

Sauf erreurs ou omissions.

Agricorp se réserve le droit de faire des corrections en cas d'erreurs ou d'omissions. Pour des obligations juridiques précises concernant l'Assurance-production, veuillez consulter le *Contrat d'assurance : Conditions générales*. Pour de l'information détaillée sur la collecte de renseignements et le traitement de dossiers, reportez-vous à la section E des *Conditions générales*.

Pour nous joindre

1 Stone Road West
C. P. 3660 succ. Centrale
Guelph ON N1H 8M4
1 888 247-4999
Télec. : 1 519 826-4118
ATS : 1 877 275-1380
contact@agricorp.com

agricorp.com

English version available.

Formats accessibles disponibles.